



Légende

Informations cadastrales

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Réseau hydrographique
- Bâtiments

Dispositions réglementaires

Libellé des zones et secteurs

- Ua : secteur d'habitat ancien en zone urbaine
- Ub : secteur d'habitat contemporain en zone urbaine
- Ux : secteur d'activités économiques en zone urbaine
- Ue : secteurs d'équipements collectifs en zone urbaine
- 1AU : zone à urbaniser à destination de l'habitat
- A : zone agricole
- Ap : secteur à protéger en zone agricole
- N : zone naturelle et forestière
- Np : secteur à protéger en zone naturelle et forestière
- Ne : secteur d'équipements en zone naturelle et forestière
- Nt : secteur d'hébergement touristique en zone naturelle et forestière

Prescriptions linéaires

- Linéaire végétal à protéger (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions ponctuelles

- Elément de patrimoine à protéger (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment autorisé à changer de destination (article L151-11 du Code de l'Urbanisme)

Prescriptions surfaciques

- Secteur à OAP (article R151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Emplacement réservé (article L151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace à planter (article R151-43, 2° du Code de l'Urbanisme)
- Espace boisé classé (article L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zone inondable d'aléa fort (articles R151-31 et R151-34 du Code de l'Urbanisme)
- Zone inondable d'aléa moyen à faible (articles R151-31 et R151-34 du Code de l'Urbanisme)

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Voir de desserte	880 m ²	Commune
2	Cheminement piéton	3 200 m ²	Commune

COMMUNE DE CRAVANS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N° 4.1

PLAN DE ZONAGE AU 1/5 000

PROJET DE PLU ARRÊTÉ

PRESCRIPTION	ARRÊT	APPROBATION
3 septembre 2015	7 novembre 2019	---

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

Le Maire,

Etudié par

URBAN HYMNS SARL

Place du Marché - 17610 SAINT-SAUVANT
Tel : 05 46 91 46 05 | contact@gagencouh.fr

